

## Présentation du métier

L'infirmier évalue l'état de santé d'une personne et analyse les situations de soins ; il conçoit et définit des projets de soins personnalisés ; il planifie des soins, les prodigue et les évalue ; il met en œuvre des traitements. Il dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins.

Les soins infirmiers intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade

N° RNCP  
39923\*

### Diplôme préparé :

Diplôme d'État d'Infirmier, grade de licence

### Objectifs de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires à la délivrance du Diplôme d'Etat Infirmier en fin de formation à savoir :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner les interventions soignantes
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation

### Modalité de sélection :

- Pour les candidats bacheliers : admission via Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>)
- Pour la FPC : Admission sur épreuves de sélection

### Délais d'accès :

Se référer aux calendriers

- Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>)
- Sélection Professionnelle Continue (<https://ifs-blois.epsilon-informatique.net/MySelect/>)

### Pré-requis :

Être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation et répondre à l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un baccalauréat
- Être admis à la Sélection Formation Professionnelle Continue (personnes en reconversion justifiant de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale et/ou d'expérience professionnelle)

### Obligations réglementaires vaccinales :

- Hépatite B (schéma sur 6 mois)
- DTP (Diphtérie-Tétanos-Polio)
- Test tuberculinique

### Durée de formation :

3 ans - 4200h dont 2100h de formation théorique et 2100h de formation pratique (35h par semaine)

### Lieu de formation :

IFSI du CH Simone Veil - Mail Pierre Charlot - 41016 BLOIS Cedex

**Tarif :** 7200 euros par année scolaire

### Financements :

- Employeur, OPCO, CPF...
- Autre cas : critères d'éligibilité de prise en charge par le Conseil Régional Centre Val de Loire => <https://orientation.centre-valdeloire.fr/besoin-de-financer-vos-etudes-pour-des-formations-du-secteur-sanitaire-et-social>

## Contenu de la formation :

**60 semaines d'enseignement théorique** sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travail personnel guidé dans les domaines :

- Des sciences humaines, sociales et du droit
- Des sciences biologiques et médicales
- Des sciences et techniques infirmières, fondements, méthodes et interventions
- De l'intégration des savoirs et développement de la posture professionnelle
- Des méthodes de travail et Anglais

**60 semaines de stage** effectuées dans 4 typologies de service :

- Soins de courte durée
- Santé mentale et psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels et collectifs sur des lieux de vie

## Méthodes pédagogiques :

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Travaux de groupe
- Travail personnel guidé
- Simulation
- E-learning et les TICE
- Suivi pédagogique individuel

## Modalités d'évaluation :

La formation est validée par l'acquisition des dix compétences, sous forme de :

- > Évaluation écrite de connaissances
- > Travail d'analyse et/ou présentation orale
- > Analyse de situation
- > Pratiques simulées...

Elle est également validée par les bilans de stage qui certifient l'acquisition des éléments composants chacune des compétences.

## Scolarité et poursuite d'étude :

Spécialités : Infirmier Anesthésiste (IADE), Infirmier de Bloc Opératoire (IBODE), Infirmière puéricultrice (IPDE), Cadre de Santé.

Parcours universitaire : Diplômes Universitaires, Infirmier en pratiques avancées, master en santé publique ou en sciences infirmières, Doctorat...

## Equivalences / passerelles

- Parcours spécifique des aide-soignants : Possibilité d'entrée directe en 2ème année de formation sous réserve d'avoir satisfait aux épreuves de sélection et d'avoir suivi au préalable la formation requise de 3 mois.
- Parcours spécifique PASS/LAS : Possibilité d'entrée directe en 2ème année de formation sous réserve d'avoir validé la première année universitaire (PASS/LAS)

## Débouchés

Infirmier en secteur hospitalier public ou privé, EHPAD, libéral, hospitalisation à domicile, centre de rééducation, établissement médico-sociaux, service de santé au travail, armée, éducation nationale

Accessible par  
l'apprentissage à  
partir de la 2ème  
année de  
formation



L'institut est aménagé pour accueillir les personnes à mobilité réduite, favorise un accueil et un accompagnement adapté pour toute personne en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage.

En cas de besoins, les référents handicap se tiennent à votre disposition :  
**referenthandicap@ch-blois.fr**

## CONTACT

Secrétariat de l'IFSI IFAS IFA

 02 54 55 64 08

 [sec.ifsiblois@ch-blois.fr](mailto:sec.ifsiblois@ch-blois.fr)

 <https://ifsiblois.com/>



Scannez pour plus  
d'informations